

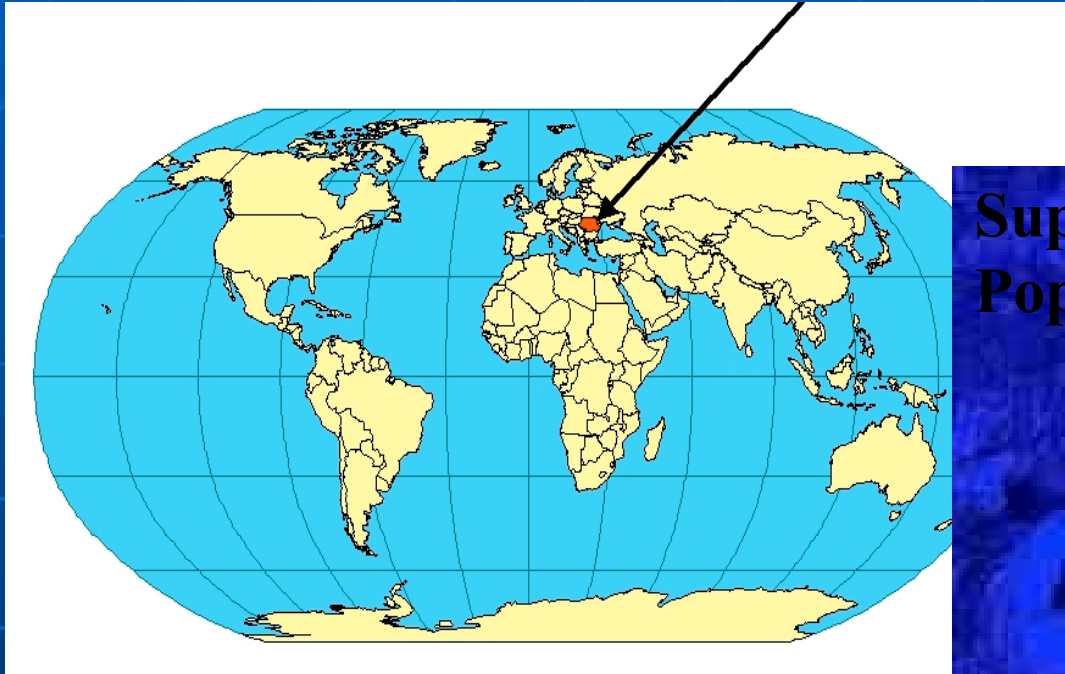


**L'EXPERIENCE DE LA ROUMANIE
CONCERNANT LA GESTION DE BASSIN**

**Florin STADIU - Secretaire d'etat
Ane Marie CIUREA – directrice adj.**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, FORETS,
EAUX ET ENVIRONNEMENT**

LA ROUMANIE DANS LE MONDE ET DANS L'EUROPE



Superficie 237 500 km²
Population 22 271 837 hab:



PRESSIONS LOCALES CUMULES...besoin d'eau pour les hommes, l'écosystème, le danger des inondations et de la sécheresse



L'IMPACT RECLAME MESURES AU NIVEAU DU BASSIN

Développement durable de l'espace hydrographique impliqué

Allocation des ressources pour utilisation complexe

Protection contre les phénomènes extrêmes

Assurer la bonne qualité en aval

EVOLUTION DU CONCEPT DE LA GESTION DES EAUX (1)

1924-1974 : Gestion quantitative des eaux

EVOLUTION DU CONCEPT: XVIII ème siècle :

- ✍ inondations – construire des stations hydrologiques (1838 Orsova)
 - construire des travaux de défense (digues ,accumulations non permanents)
- ✍ distribution inégale en temps et espace – construire des dérivation entre deux rivières (Dambovita vers Arges)
 - construire des canaux (Bega; Crasna)
 - figurer les travaux sur les cartes
- ✍ interes pour la navigation sur le Danube– développement des connaissances hydrologiques

LEGISLATION: 1924-Première loi des eaux : éléments de mesurage, évidance, et aménagement des rivières

1953 - Arrêté sur l'utilisation rationale et la protection de la qualité des eaux

ORGANIZATION:1925-Syndicat des Hydrotechniciens–Transilvania, Banat, Bucovina

1925-Departement de l'eau - Ministère des Travaux Publics
Secteurs des eau organisés sur bassin hydrographique

1956-Comité d'état pour les eaux – 8 Directions de bassin

1974- Conseil National des Eaux – 9 Directions de bassin

EVOLUTION DU CONCEPT DE LA GESTION DES EAUX (2)

1974-2000 : Gestion quantitative et qualitative des eaux

EVOLUTION DU CONCEPT:

- ⚡ développement des travaux d'aménagement des rivières
- ⚡ Assurer l'alimentation en eaux potable industrielle, irrigations, pisciculture
- ⚡ assurer l'eau pour navigation et hydrocentrales
- ⚡ aménagements balnéaires et touristique liées aux eaux



1976 I-ère Program National d'aménagement des bassins hydrographiques en Roumanie

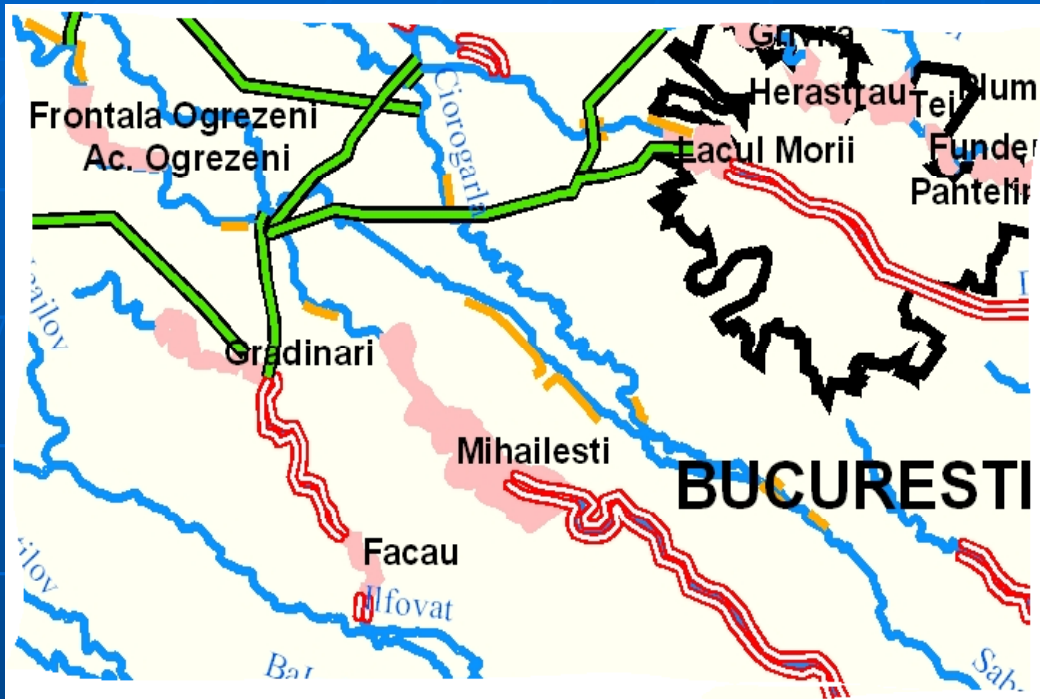
Elaboration des schémas cadre d'aménagement et de la gestion des eaux sur bassins ou group de bassins en vue de

l'administration durable, unitaire, équilibrée, complexe des ressources en eau

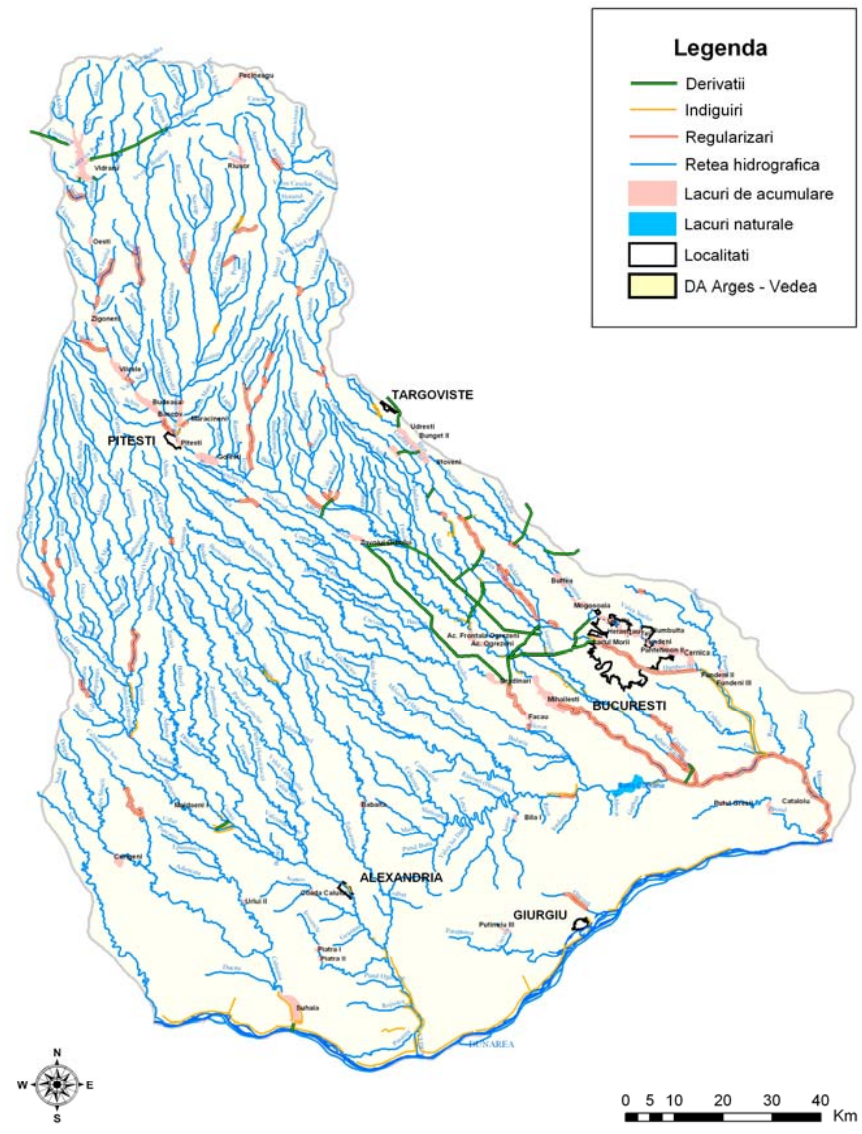
LEGISLATION: 1996-Nouvelle loi des eaux – utilisant l'expérience des états avancés (France, Grand Bretagne, etc)

ORGANIZATION: 1991-Régie Autonome "Apele Romane"-11 Directions de bassin

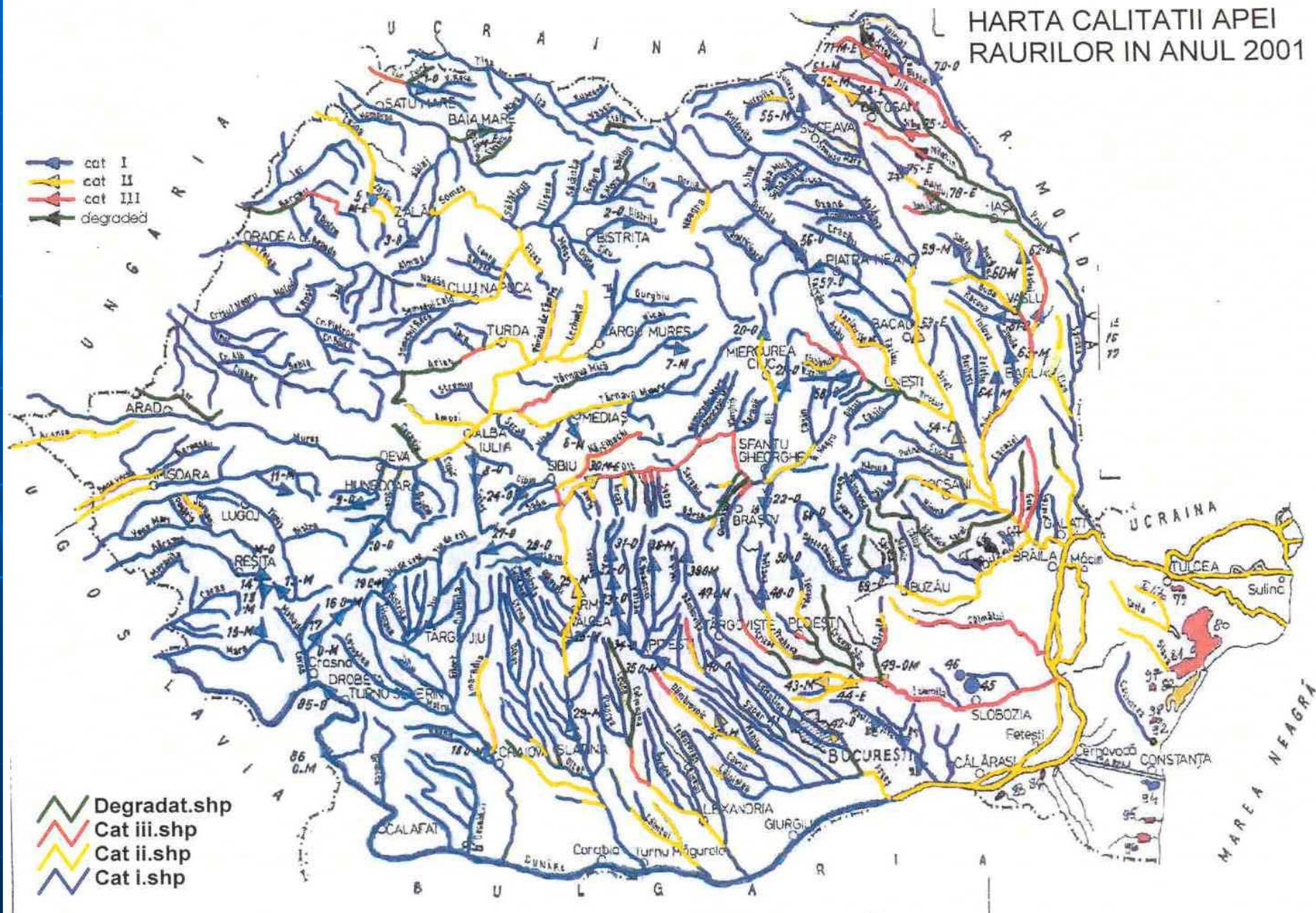
1992-Ministère des Eaux, Forets et Protection de



Spatiul hidrografic al Directiei Arges - Vedea



HARTA CALITATII APEI RAURILOR IN ANUL 2001



EVOLUTION DU CONCEPT DE LA GESTION DES EAUX (3)

2000 : Gestion durable des eaux

EVOLUTION DU CONCEPT:

- ✍ 2000-Directive Cadre des Eaux
- ✍ Implications législatives, organisationnelles, scientifiques, techniques et internationales pour la ROUMANIE

IMPLICATIONS LEGISLATIVES:

- ✍ 2003-Transposition de l'acquis communautaire
- ✍ 2004-Amendements de la Loi des eaux pour se conformer à la Directive Cadre
 - Amendements des autres législations et standards

IMPLICATIONS ORGANIZATIONNELLES:

- ✍ 2001-Organization des comités de bassin avec assistance française
- ✍ 2002-Création de l'Administration Nationale "Apele Romane"-11 Directions de bassin – l'autorité compétente pour l'implementation de la Directive Cadre
- ✍ Création du Département pour l'integration Européene à ANAR et des bureaux au niveau des 11 Directions de bassin
- ✍ Création du Comité interministériel

EVOLUTION DU CONCEPT DE LA GESTION DES EAUX (4)

IMPLICATIONS SCIENTIFIQUES

- ✍ Implication des Instituts spécialisés pour implémenter la Directive Cadre
- ✍ Ajustement du système de monitoring

IMPLICATIONS TECHNIQUES

- ✍ Software pour le SGI
- ✍ Equiper les laboratoires pour satisfaire les analyses biologiques, chimiques et hydromorfologiques

IMPLICATIONS INTERNATIONALES

- ✍ Coopérer au niveau de la Commission Internationale pour la Protection du Danube (ICPDR) pour élaborer le Plan de la Gestion
- ✍ Coopérer avec les états voisins pour harmoniser les contributions nationales au Plan de la Gestion du bassin du Danube
- ✍ Coopérer dans le cadre de RIOB et spécialement dans le cadre de RIOB CEE pour valorifier toutes les expériences positives
- ✍ Valorifier les résultats des projets développés avec les états membres

IMPLICATIONS INTERNATIONALES AU NIVEAU D'ICPDR

OBJECTIVE - Application de la Directive Cadre pour l'eau et elaboration du Plan de la Gestion du bassin du Danube

97.8 % surface de la Roumanie situé dans le bassin du Danube

30% du bassin du Danube situé en Roumanie

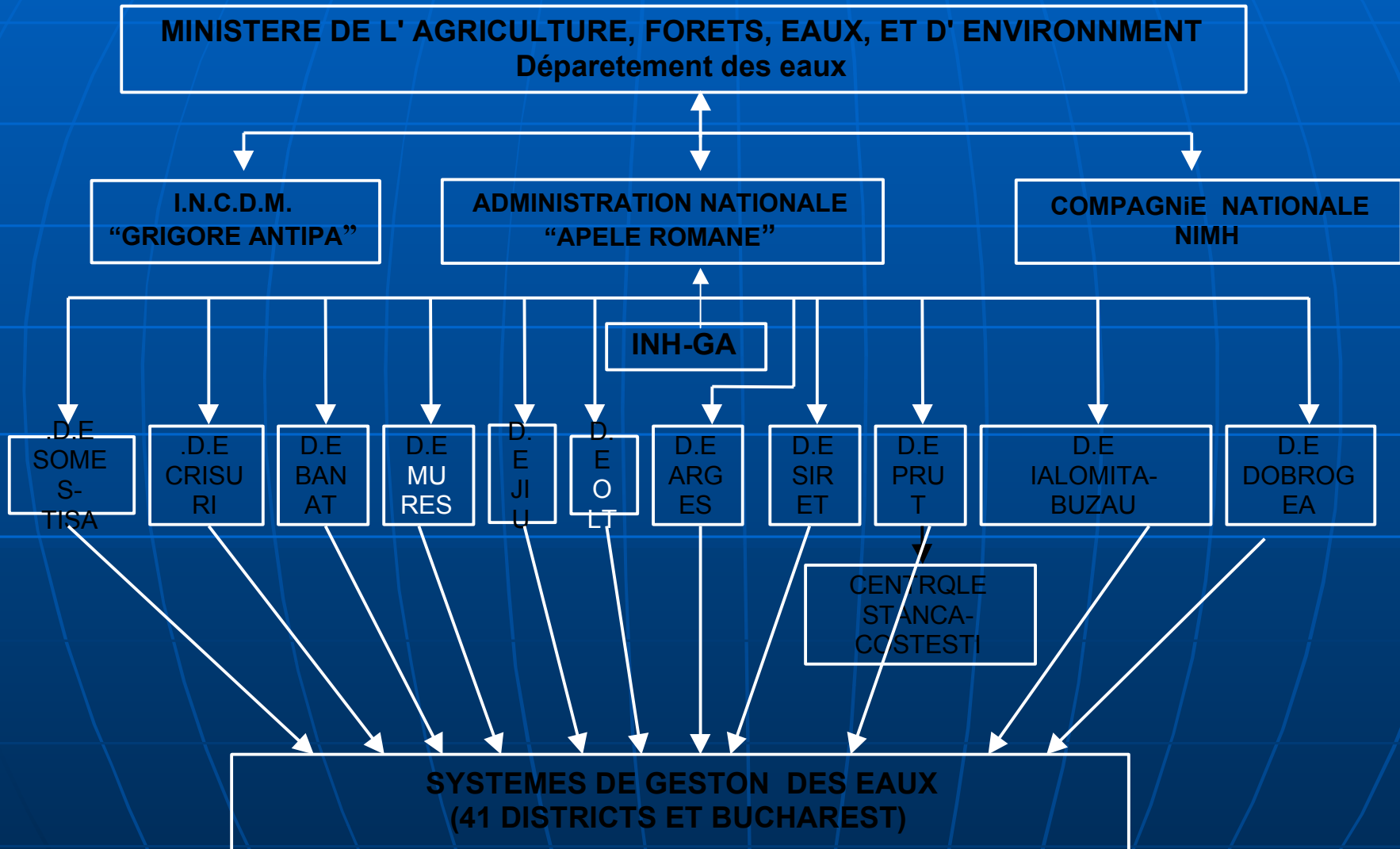


IMPLICATIONS INTERNATIONALES AVEC LES PAYS VOISINS

OBJECTIVES:

- **Harmoniser** les contributions nationales pour les bassins transfrontières en vue d'élaborer le Plan de la Gestion du bassin du Danube
- **Développer** la coopération bilatérale dans le cadre des Accords hydrotechniques existents:
 - HONGRIE
 - UKRAINE
 - UNION DES ETAT SERBIA ET MONTENEGRU
- **Etablir des Accords** hydrotechniques avec les autres pays voisins
 - BULGARIA
 - MOLDAVIA

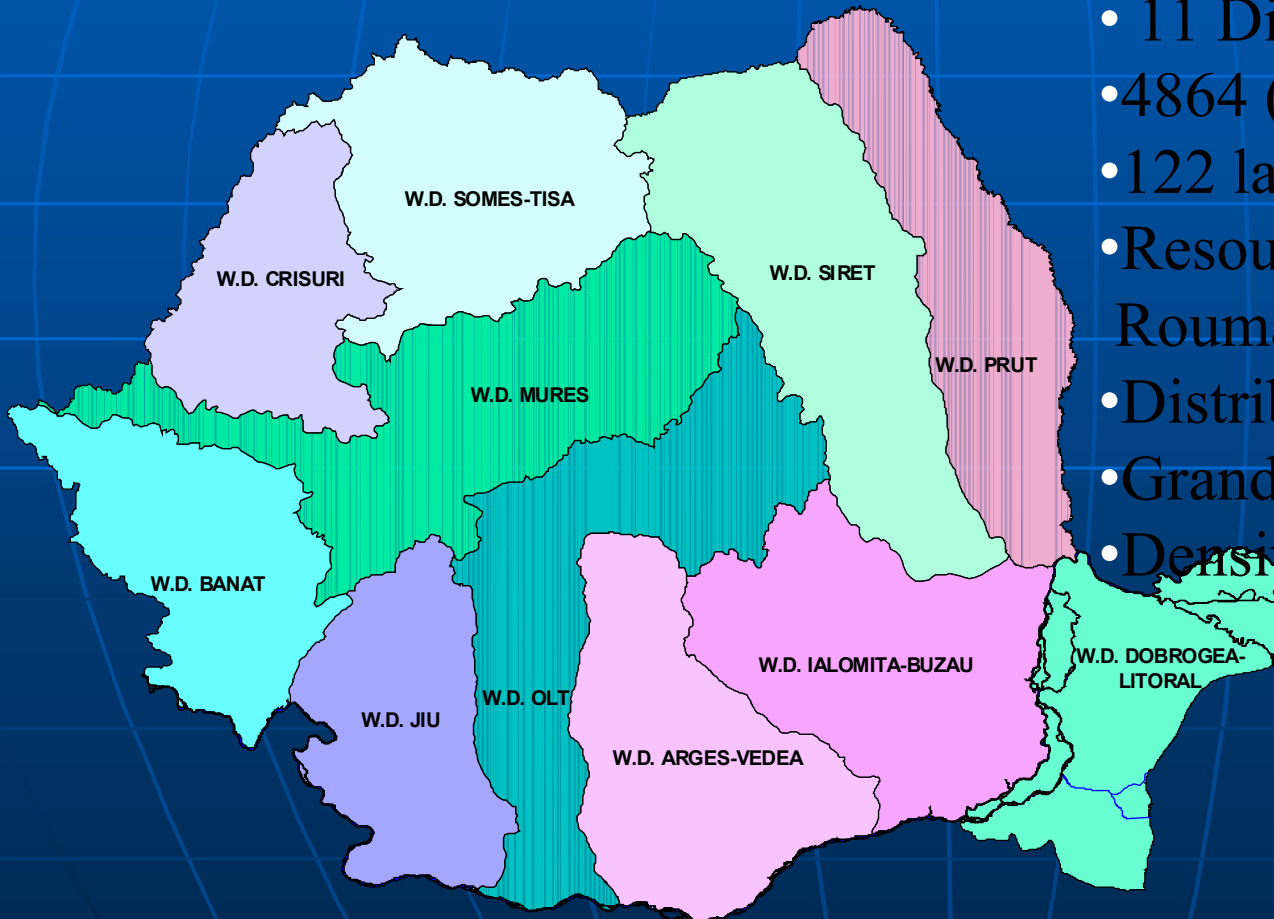
GESTION DES EAUX AU NIVEAU NATIONAL





ADMINISTRATION NATIONALE "APELE ROMANE"

responsable de l'application de la Directive Cadre pour l'eau



- 11 Directions/districtes de bassin
- 4864 (78905 km) courses d'eau co
- 122 lacs naturels
- Ressource spécifique 1700 mc/an p
- Roumanie le 13-ème en Europe
- Distribution spatiale non-uniforme
- Grand densité des rivieres à la mor
- Densité reduite dans les plaines

ON DE L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE CADRE POUR L'EAU EN R

UMANIE APPLIQUERA LA DIRECTIVE CADRE POUR L'EAU DANS LE DELAI AVEC LES ETATS DE L'UNION EUROPEEN

On a élaboré et approuvé le Plan d'action pour l'application de la Directive Ca

- On a délimité les 11 bassins hydrographiques pour appliquer la Directive
- On a été inclus la zone cotière dans le Districte du Danube
- On a délimité les aquifères transfrontères

On a élaboré les Guides Méthodologiques Nationales-utilisant celles de l'UE p

- eau superficielles
- corps d'eau et corps d'eau modifiés
- conditions de référence spécifiques
- développement du système national de monitoring
 - analyse de pression et impact
 - application de SIG
 - analyse économique
- participation du publique et planification de la gestion de bassin

Etablissement des collectives responsables de l'application de la Directive Cad

Les suivantes méthodologies ont été appliquées dans tous les 11 bassins:

- eau superficielles**
- corps d'eau et corps d'eau modifiés**
- conditions de référence spécifiques**

Le Plan de la Gestion du bassin du Danube include deux parties

A – informations générales collecté au niveau du bassin

B – informations collecté au niveau national et de la coopération bilatérale

Résponsable de la coordination du Plan de la Gestion est la Commission pour la Protection du Danube (ICPDR)

**L'EAU
EST LE PRESENT ET LE FUTUR**



MERCI DE VOTRE ATTENTION